



La vision économique du MPDC a pour faisceau optique quasi-symétrique à celui des physiocrates corrigé des évolutions modernes et globales que caractérisent le vingt unième siècle.

*A la différence sémantique du développement économique **sur** l'agriculture en prônant la liberté du commerce et de l'industrie voire "**Laissez faire**". Le MPDC préconise l'émergence économique du Congo/RD **par** la restructuration tout azimut de secteurs secondaires et primaire. Deux leviers auprès des quels appuyer pour redémarrer l'économie congolaise ; (l'énergie et l'agriculture).*

De même, le MPDC ne va pas à l'encontre de l'orthodoxie du marché mais loin toute naïveté à croire au pilotage automatique du marché. Toute chose égale d'ailleurs, nous pensons que, l'intervention ponctuelle de l'Etat peut se révéler pertinente lorsqu'elle permet de corriger les éventuelles inégalités crée par le marché voire des turbulences passagères occasionnée par ladite main invisible, comme par exemple, la crise financière qui vient de frapper l'économie réelle et mondiale.

Restructuration du Secteur Primaire

IL convient de nous rendre collectivement à l'évidence que, le caractère climatique particulier dont bénéficie le Congo de par sa situation géographique que traverse l'équateur, baigné par plusieurs cours d'eaux avec une pluviométrie constante ainsi que la fertilité des sols, sont des atouts plus que favorables pour réaliser une agriculture intensive avec une production bi-annuelle. La mise en profit de cette situation exceptionnelle fera du Congo le grenier de l'Afrique comme le fut le Zimbabwe à une certaine époque.

De ces faits, il conviendra de:

- Mettre en place un programme d'industrialisation complète de toute la chaîne alimentaire basée sur le transfert de technologie en fonction des besoins réels de la RDC.

Nous devons faire de l'agriculture la base et le moteur du développement de la RDC par le biais d'une industrie de transformation des produits agricoles pour éradiquer la pénurie alimentaires.

Restructuration du Secteur Secondaire

L'amplitude du champ économique, vaste et variée, nous recommande à opérer des choix fondamentaux, permettant de déterminer les piliers ou bases aux termes des quels devra s'articuler la restructuration de l'économie congolaise et régionale pour déclencher son émergence.

MOUVEMENT POPULAIRE DE DÉFENSE DU CONGO
66 avenue des Champs Elysée
75008 Paris

website: www.mpdc.fr tel: 0033 9 70 40 77 81 0033 6 36 47 24 21 contact@mpdc.fr

En effet, l'armature de l'économie congolaise, en panne des secteurs primaire et secondaire, doit se reposer sur deux piliers économiques notamment ; la restructuration du secteur minier d'une part, et celle du secteur énergétique d'autres parts.

a - Restructuration du secteur minier.

Elle passe, à la fois par, la modernisation de l'outil de production devenu vétuste - un moratoire sur les licences d'exploitations, afin de diligenter un audit global sur les exploitations en cours d'une part, et de savoir la quantité et la nature des minerais que contiennent le sous-sol congolais par hectare d'autre part, afin d'estimer la valeur numéraire.

Après cet audit, l'Etat congolais procédera, à la normalisation des contrats dits léonins, initiés par l'irresponsabilité de l'équipe de transition, au service de la sinécure et intérêts partisans, au détriment de l'intérêt général, - l'apport des amendements au nouveau code minier sont à prévoir, avec et pour objectif, de parvenir à la répartition équitable des dividendes entre la RDC et ses partenaires historiques.

b - Restructuration du secteur énergétique

L'énergie, constitue le facteur primordial à l'essor industriel et au développement économique.

Cet impératif, recommande une restructuration imminente du barrage d'Inga, afin de maximiser la capacité de production énergétique des trois phases, pour répondre aux besoins énergétiques pharamineux pour les activités domestiques et industriels nationaux d'une part, et aux besoins régionaux et continentaux, à travers l'exportation énergétique vers l'Afrique Australe, Sub-saharienne et au-delà, afin de boucler le circuit énergétique d'Inga avec le circuit européen pour éviter les chutes de tensions, défavorable pour l'industrie.

À noter que, la pénurie en énergie électrique qui frappe le continent, contribue indubitablement à la pauvreté et au sous-développement inter-générationnel qui ravage le continent africain.

Cette carence en énergie électrique du continent africain ne permet pas de créer les conditions du développement soutenable, nécessaire pour l'amélioration du bien être social, armant le progrès techniques et la durabilité l'environnementale.

L'accessibilité à l'énergie électrique, permettra de résoudre un certain nombre des problèmes, en particulier, celui lié à la sécheresse et celui de la famine.

Grâce à l'énergie électrique, la mécanisation résoudra la question de l'eau pour un certain nombre des pays d'Afrique Australes, Sud et sub-saharien, touchés par la sécheresse et la désertification, pour cause liée à une faible pluviométrie.

Cependant, l'augmentation de la capacité énergétique du barrage d'Inga, ainsi que la desserte de l'énergie électrique à haute tension, capable de faire fonctionner des stations de pompes à fort débit, permettra l'acheminement vers des régions arides, des volumes d'eaux douces, déversées par le fleuve Congo sur l'océan atlantique.

MOUVEMENT POPULAIRE DE DÉFENSE DU CONGO

66 avenue des Champs Elysée

75008 Paris

website: www.mpdc.fr tel: 0033 9 70 40 77 81 0033 6 36 47 24 21 contact@mpdc.fr

L'énergie électrique en résolvant le problème de la mécanisation, solutionnera par la même occasion le problème de l'agriculture extensive et celui de la faim en Afrique, en facilitant le développement des industries agroalimentaires etc.

Les Hydrocarbures : *Le choc pétrolier successif associé à la spirale spéculative sur les hydrocarbures pénalise de plus en plus les économies des pays en voie de développement déjà fragilisée par des facteurs tant endogènes qu'exogènes.*

Pour amortir les conséquences sur notre économie, deux solutions s'imposent :

- L'Etat doit constituer un stock minimum de survie économique ;*
- Développer des moyens de locomotion moins dépendante des hydrocarbures.*

Au delà de ces deux approches technique et politique, le M.P.D.C posera une réflexion globale sur les hydrocarbures en RDC, en faisant remarquer l'évidence selon la quelle que, tous les pays riverains sur la cote ouest et voisin de la RDC sont pourvus des gisements pétroliers et que paradoxalement la RDC en soit dépourvu.

Le mystère géologique peut constituer une explication du moins plausible, à seule condition sin qua non que, celle-ci corrobore avec la preuve scientifique.

De ce fait, pour lever ce paradoxe géologique sur l'absence des hydrocarbures au Congo, le M.P.D.C propose de mener des recherches scientifiques avancées sur les hydrocarbures, afin de s'assurer de leurs existences ou non sur l'étendu du territoire congolais.

L'Eau : *L'Enjeu majeur du vingt unième siècle, puissant levier pour le développement, le M.P.D.C reste favorable au projet ambitieux permettant de transporter l'eau du fleuve Congo vers les pays arides continentaux dans le respect du protocole de la SADEC sur le système des eaux partagée « Traité, signé en 1992 à Windhoek/Namibie ».*

Un vaste projet des canaux de navigations sur le fleuve Congo sera mis à l'étude pour rendre navigable les endroits du fleuve qui ne les sont pas, exemple ; Matadi-Kinshasa.

L'énergie électrique permettra également le développement des infrastructures ferroviaires. Un projet de chemin de fer national, reliant Kinshasa - Bandundu - Kasai – Katanga – Kivu, avec son extension vers la région des grands lacs, Australe, Sud est recommandé dans le cadre du projet de développement global du grands lacs et continental.

La restructuration des secteurs minier et énergétique, permettra, par l'effet d'entraînement, le développement des secteurs primaire et industriel en panne à ce jour.

Vos commentaires sont les bienvenus pour étoffer notre vision.

WEMBO MBOYO WANA

MOUVEMENT POPULAIRE DE DÉFENSE DU CONGO
66 avenue des Champs Elysée
75008 Paris

website: www.mpdc.fr tel: 0033 9 70 40 77 81 0033 6 36 47 24 21 contact@mpdc.fr